

VIDE-GRENIERS
réservé aux particuliers non professionnels
samedi 19 sept. 2026 - 8h / 17h
Square du Luxembourg - METZ

Art. 13 : Toute personne qui ne se soumettrait pas au présent règlement ne sera plus autorisée à exposer et aucun remboursement ne pourra être réclamé. La décision appartient aux organisateurs et ne pourra en aucun cas être contestée.

Date et signature